

Harcèlement: comment lutter?



La profession enseignante s'est déjà emparée du phénomène du harcèlement dans le cadre de la réflexion menée autour du climat scolaire. Des initiatives ont vu le jour dans les écoles, témoignant de l'engagement des PE. Cependant, une formation à la hauteur des enjeux s'avère nécessaire.

Harcèlement : comment lutter ?

Mobilisés de longue date par les enjeux de climat scolaire, les enseignants et enseignantes doivent aujourd'hui intégrer dans leur pratique professionnelle une nouvelle vague de textes officiels ciblant le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école. La loi Balanant du 2 mars 2022 – qui fait de ce phénomène un délit –, et la généralisation en cette rentrée du programme pHARe, portant plus précisément sur la prévention et la prise en charge du harcèlement par la communauté éducative, relèvent des dernières mesures gouvernementales. La profession enseignante, qui mesure l'importance et la gravité de cette problématique, manque toutefois souvent de repères et de formations adaptés à la prévention, à la détection et à la lutte contre le harcèlement. Les PE constatent notamment que les offres de formation s'avèrent très disparates d'un département à l'autre. Ils sont également convaincus qu'un travail collectif et efficace de prévention nécessiterait davantage de temps pour s'appropriier les outils destinés à lutter contre toutes les formes de violence scolaire.

LIMITES OPÉRATIONNELLES

Si des universitaires en sciences de l'éducation considèrent que la prise en compte par l'État du harcèlement scolaire constitue une avancée, ils pointent aussi les limites des dispositifs actuels. Ainsi, Sigolène Couchot-Schiex, professeure en sciences de l'éducation, juge le programme pHARe « *louable* », mais constate qu'il est « *très descendant et ne prend pas en compte le contexte spécifique local, c'est-à-dire toute la sociologie de l'établissement et des élèves* » (page 17). Pour elle, la formation des PE est une question essentielle. « *Il faut les aider à identifier, à caractériser et à qualifier*, insiste-t-elle. *Comme pour le sexisme, il faut comprendre les mécanismes pour ensuite prendre en charge* ». Évoquant la loi Balanant, le chercheur Éric Debarbieux souligne, quant à lui, que si le législateur crée un délit spécifique et prévoit des sanctions envers les enfants, il « *officialise également l'interdit* ». « *Lorsque l'on aboutit au dépôt de plainte, c'est qu'on a déjà perdu, et c'est une*



À QUAND DE VRAIS MOYENS ?

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) doit se généraliser en cette rentrée. « *Mesurer le climat scolaire, éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves, intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, associer les parents et les partenaires et communiquer sur les programmes...* » Pour que ces grands principes ne restent pas lettre morte, une formation de qualité de l'ensemble de l'équipe éducative est avant tout nécessaire. Les offres de formation, très disparates entre les départements cette année, en sont encore bien loin. Un véritable travail de prévention nécessite aussi de dégager du temps pour que les équipes s'approprient les outils et mènent avec l'ensemble des personnels une réflexion globale sur le climat scolaire.

tragédie », estime ce spécialiste de la violence scolaire (fenêtres s/ cours du 14 janvier 2022).

UNE APPROCHE COLLECTIVE POUR LIBÉRER LA PAROLE

Face au chiffre officiel de 10% d'élèves victimes de ce fléau dans leur établissement, Catherine Blaya, professeure en

sciences de l'éducation, propose de développer « *des approches interdisciplinaires et multimodales* » dans les politiques de prévention (page 19). L'universitaire plaide notamment pour une prévention qui « *travaille sur le développement des compétences sociales : gestion des conflits, dynamique de groupe, estime de soi, mais aussi intelligence émotionnelle, notamment*

l'empathie ». Selon elle, le travail collectif mené autour du climat scolaire constitue un autre levier important. « *Les établissements dont le climat est basé sur la coexistence pacifique, le respect mutuel et qui offrent des perspectives de développement personnel sont des établissements où il y a le moins de violence* », observe-t-elle. Sur le terrain, de nombreuses écoles

“Le travail collectif mené autour du climat scolaire constitue un autre levier important”

appliquent d'ores et déjà ces principes. À l'école élémentaire du Blosen à Thann (Haut-Rhin), l'équipe pédagogique a mis en place des « *espaces de dialogue* » après avoir détecté un cas de harcèlement ayant conduit un enfant à ne plus fréquenter l'établissement (page 17). « *S'il s'agit d'écouter la victime, avec les entretiens non blâmants, les « harceleurs » sont aussi écoutés, sans être accusés* », explique Sophie Scaravella, conseillère pédagogique de la circonscription. « *Une partie de l'équipe a été formée à la sensibilisation au harcèlement, nous avons revu les documents proposés et le conseil des maîtres s'est emparé de cette problématique que nous avons inscrite dans notre projet d'école* », confie la directrice Cindy Hell. « *Ici, nous sommes tous bienveillants, tous à l'écoute des autres. Entre collègues, avec les élèves, avec les parents...* » témoigne Bernard Grandjean, un enseignant de l'école Jean-Jacques Rousseau à Angers (Maine-et-Loire). *Nous ne laissons pas les situations conflictuelles dégénérer, tout passe par la parole, par la discussion* » (page 18). Plans et initiatives nationales spécifiques ne doivent, en effet, pas faire oublier que l'école doit aussi être un lieu de réflexion et d'enseignement pour un climat scolaire de qualité où des situations de harcèlement ne pourraient pas s'installer.

Les moyens de lutte s'intensifient peu à peu

Initiatives et plans se succèdent. Ils prévoient formations et outils pour lutter contre le harcèlement scolaire désormais défini comme un délit par la loi.

« Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves », telle est la définition du harcèlement donnée par l'Éducation nationale en 2013 dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Cette loi dite Peillon prévoit que « la lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire ». Les programmes de l'école élémentaire lui font aussi une place en éducation morale et civique dans une liste d'exemples d'atteintes à la personne. Depuis, de nombreuses initiatives sont

mises en place : concours académique « Non au harcèlement », journée nationale de mobilisation, protocole national de lutte contre le harcèlement. La prévention du harcèlement passe surtout par l'annonce de plans comme celui de juin 2019 qui prévoit formations, réseau départemental de soutien et outils pour les écoles. La loi du 2 mars 2022 fait, quant à elle, du harcèlement scolaire un délit avec des mesures éducatives pour les enfants d'âge primaire. Elle préconise aussi une sensibilisation et une formation à la prévention, à la détection et à la prise en charge du harcèlement scolaire de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Cela doit se traduire par la généralisation du plan PHARe en cette rentrée scolaire.

Écouter et agir sans blâmer

L'école élémentaire du Blosen à Thann (Haut-Rhin) met en place des espaces de dialogue pour lutter contre le harcèlement.

L'école élémentaire du Blosen à Thann (Haut-Rhin), qui compte 6 classes et une Ulis, n'échappe pas depuis quelques années à la gestion de situations sensibles. C'est quinze jours après la rentrée de l'an dernier que l'équipe pédagogique a dû faire face à une situation de harcèlement ressenti. Alertée par des parents dont l'enfant ne fréquentait plus l'école, l'équipe a eu recours au dispositif PHARe que Catherine Metz, IEN de la circonscription, commençait à déployer avec la formation de référents.

« L'école est inclusive et nous avons l'habitude de travailler sur le vivre ensemble », commence Arnaud Schwartz, directeur par intérim au moment des faits. Vu l'ampleur que prenait la situation, nous avons, avec l'inspectrice, mis en place les protocoles. La famille et l'enfant ont été suivis et accompagnés par l'assistante sociale en charge des situations de harcèlement à la DSDEN*. Le directeur et Audrey Finck, maîtresse G et coordinatrice de l'Ulis, mènent alors de petits entretiens individuels de « préoccupation partagée » avec des élèves de la classe, supposés harceleurs ou

suiveurs, dont le but est de développer l'empathie envers la victime. « S'il s'agit d'écouter la victime, avec les entretiens non blâmants, les « harceleurs » sont aussi écoutés, sans être accusés, explique Sophie Scaravella, CPC et personne ressource de la circo. Nous les interrogeons sur ce qu'ils savent de la situation et comment ils pensent que cela peut s'améliorer. En entrant dans le processus de la reconstruction du bien-être de la victime, ils trouvent ainsi une porte de sortie et peuvent évoluer dans leur comportement. »

GARDER LE LIEN AVEC L'ÉCOLE

« L'objectif était de re-scolariser l'enfant, affirme l'inspectrice. Il fallait donc recréer une alliance avec les parents pour qu'ils retrouvent la confiance en l'école ». « La situation de retour à l'école a été prise en compte et discutée avec les deux familles et une solution a été trouvée, complète Arnaud Schwartz. La coordination et la cohésion entre tous les adultes sont importantes et dans le même temps, l'équipe a aménagé les espaces de la cour et les temps de récréation pour éviter que les élèves concernés ne se croisent ». Pendant quelque temps, l'enseignant a continué à assurer un suivi personnalisé des élèves. « Une partie de l'équipe a été formée à la sensibilisation au harcèlement, nous avons revu les documents proposés et le conseil des maîtres s'est emparé de cette problématique que nous avons inscrite dans notre projet d'école à travers des activités à mettre en place dans les classes », raconte Cindy Hell, la directrice. Les messages clairs sont développés, les délégués reprennent leur rôle et les élèves font du théâtre. Dans la cour, les médiateurs remettent leur gilet et le partage des espaces est organisé. Des moments de convivialité et de partage avec les parents – qui avaient été abandonnés pendant la pandémie – ont été relancés à l'école : jeux de sensibilisation au harcèlement, café des parents, soirée astronomie...

*Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale.



3 QUESTIONS À...



SIGOLÈNE COUCHOT-SCHIEX
professeure en sciences de l'éducation à Cergy Paris Université.

1.

QUELS SONT LES SIGNES DU HARCELEMENT ?

Avec d'autres chercheurs, nous avons trouvé trois métaphores. L'iceberg quand on ne voyait qu'une toute petite partie de ce qui se passait. Les petites gouttes d'eau, quand c'est très fragile et très éphémère. Elles sont peu perceptibles pour les adultes et demandent beaucoup d'attention. La troisième métaphore, c'est l'effet tsunami. L'attroupement au moment d'arriver en classe le matin qui commence à l'extérieur et qui peut se poursuivre dans la cour de récréation et les couloirs. Parfois, personne ne s'en rend compte mais les photos et les insultes tournent sur les réseaux sociaux ou dans l'établissement. Ce qui ressort de nos études est que le cyberharcèlement devient prégnant aussi à l'école, et ce dès le CE1. Harcèlement et cyberharcèlement sont la même chose mais passent par deux canaux de communication qui peuvent aussi être simultanés. Parfois aucun adulte ne met le doigt dessus alors que l'enfant est moqué en classe ou empêché de travailler. On connaît les signes mais est-ce que l'on se sent concerné en tant qu'adulte et comment est-ce possible de ne pas voir ?

2.

QUELLES PRATIQUES METTRE EN PLACE ?

Les élèves peuvent être tour à tour témoin, harceleur et victime. Ils ont d'ailleurs souvent des doutes sur le rôle qu'ils jouent. Il ne faut pas dissocier les trois rôles. C'est en faisant parler l'enfant à partir des rôles qu'on arrive vraiment à identifier

quelle est l'agression dont ils se perçoivent victimes... ou celle qu'ils commettent sans parfois s'en rendre compte. Dans l'ouvrage publié avec Benjamin Moignard, *Jeunesse, genre et violences 2.0*, nous proposons des pratiques à mettre en place à l'école, notamment du travail avec une équipe pluri-catégorielle et les élèves. Un agent de service à la cantine peut aussi percevoir des choses. Les ateliers sur le cyberharcèlement, qui réunissent parents et enfants, ont beaucoup de succès. Il faut travailler sur une triangulation personnels de l'éducation, parents, enfants autour de ce que fait l'enfant, sans jugement moral des adultes. Le dispositif PHARe est « louable » mais ce qui m'a frappé en observant sa description, est sa limite. Il est très descendant et ne prend pas en compte le contexte spécifique local, c'est-à-dire toute la sociologie de l'établissement et des élèves. Il n'y a pas suffisamment de lien entre les différents acteurs, entre les différents référents adultes, avec les élèves ambassadeurs. Il manque quelque chose qui passe par le collectif.

3.

QUELLE FORMATION POUR LES PE ?

Une formation sur Internet n'est pas suffisante. Certaines formations sont orientées plutôt du point de vue psychologique et sur l'empathie : c'est intéressant mais la question c'est l'empathie vers quoi ? Il faut travailler sur le respect de la place de chacun et de son épanouissement. Je suis très favorable à ce qu'il y ait des formations in situ dans l'établissement. Les PE savent ce qu'il s'y passe mais il y a beaucoup de confusion. Il faut les aider à identifier, à caractériser et à qualifier... De quoi parle-t-on exactement ? Comprendre les mécanismes aussi – comme pour le sexisme – pour pouvoir, ensuite, prendre en charge.



Éduquer aux valeurs humanistes

Pour prévenir les faits de harcèlement, les PE de l'école Jean-Jacques Rousseau à Angers (Maine-et-Loire) font le pari de faire vivre les valeurs humanistes.

Agir sur le climat scolaire pour anticiper toute situation de harcèlement, c'est la démarche adoptée par les PE de l'école Jean-Jacques Rousseau à Angers (Maine-et-Loire) et cela passe par une éducation aux valeurs universelles. À la suite de la mort tragique de Samuel Paty, l'équipe s'est lancée dans un projet ambitieux autour des valeurs de la République dans le cadre d'un parcours d'éducation morale et civique. Une programmation d'école vise à apporter aux élèves du CP au CM2 les repères communs nécessaires à la vie collective. Politesse, honnêteté, liberté, égalité, fraternité, empathie, tolérance, mixité... autant de valeurs qu'expérimentent de manière progressive les élèves de cette école de 14 classes.

« Ici, nous sommes tous bienveillants, tous à l'écoute des autres, raconte Bernard Grandjean, enseignant de l'école. Entre collègues, avec les élèves, avec les parents... Nous ne laissons pas les situations conflictuelles dégénérer, tout passe par la parole, par la discussion ». Le plan de prévention du harcèlement s'appuie sur plusieurs leviers dont la communication est le maître mot. Dans la salle des profs, un tableau permet de lister les situations conflictuelles, une façon d'alerter rapidement l'ensemble de l'équipe. Des réunions avec le périscolaire permettent aussi d'harmoniser les postures éduca-

tives pour une continuité sur les différents temps de vie de l'enfant.

L'EMPATHIE POUR ÉVITER LE HARCELEMENT

Autre outil qui a largement prouvé son efficacité, selon le directeur de l'école, la fiche de réflexion. Inspirée d'une méthode canadienne, elle est au service de l'apaisement du climat scolaire. « Nous ne tolérons aucune violence, mais vraiment aucune, même la plus insignifiante, relève Boris Rialland, le directeur. Dès qu'un élève a un comportement inadapté, je le reçois et ensemble nous remplissons la fiche. Il s'agit dans un premier temps de verbaliser ce qui s'est passé de façon factuelle. Ensuite, l'élève doit réfléchir à l'impact de son geste sur ses camarades, sur les enseignants mais il doit aussi mettre des mots sur son ressenti, tenter d'expliquer et de comprendre son geste ». Cette fiche est signée par l'élève, l'enseignant-e, les parents puis le directeur. « Je suis en bout de chaîne car en général, il se passe quelques jours entre le moment où l'acte a eu lieu et le moment où la fiche revient signée, remarque-t-il. Ça nous permet d'en rediscuter calmement et d'aider l'enfant à trouver des solutions pour éviter que cela ne se reproduise ».

Mais la force de ce collectif enseignant réside aussi et surtout dans sa capacité à mobiliser tous les élèves autour de projets qui font vivre les valeurs du vivre ensemble au quotidien. « En 2021/2022, l'école a travaillé sur l'empathie », explique Boris Rialland. L'empathie, c'est un peu la base de toute valeur humaniste. Savoir se mettre à la place de l'autre n'est pas toujours un exercice facile, encore moins lorsque l'on a 6 ans, mais c'est un exercice qui porte ses fruits ». Le projet a d'ailleurs été illustré dans un film primé au concours « Non au harcèlement ».

38 MINUTES POUR COMPRENDRE

Quel est le profil du harceleur ? Fille ou garçon ? D'une origine ethnique ou sociale particulière ? Le cyberharcèlement est-il plus répandu que le harcèlement ? Autant de questions auxquelles répond Benoît Galand, docteur en psychologie et professeur de sciences de l'éducation – dans le podcast « Le harcèlement à l'école ». À retrouver sur EDITIONS-RETZ.COM

8 NOVEMBRE

La journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école aura lieu cette année le 8 novembre. Une occasion de sensibiliser la société à ce phénomène et de permettre à la communauté éducative de lancer de nouveaux projets pédagogiques. Un site dédié « Non au harcèlement » met en ligne de nombreuses ressources.

EDUCATION.GOUV.FR/NON-AU-HARCELEMENT

DES ACTIVITÉS POUR DISCUTER ET PRÉVENIR

Sensibiliser les enfants au sujet du harcèlement, initier ou accompagner des actions de prévention et faire naître le débat, voici le but des activités présentées sur le site des Petits citoyens « Non au harcèlement ». Au fil des discussions entre cinq personnages de BD, les enfants sont conduits à construire leur propre raisonnement, à se forger une opinion et sont responsabilisés dans leur rôle de citoyen, à travers jeux, livres et kits pédagogiques.

À retrouver sur LESPETITSCITOYENS.COM

“Le climat scolaire est un levier important”

LE HARCELEMENT, UN PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ ?

CATHERINE BLAYA : Le harcèlement est un problème complexe qui a des conséquences sociales en termes de santé sur les jeunes mais aussi les adultes. Les jeunes qui ont été harcelés lors de leur scolarité – mais les agresseurs aussi d'ailleurs – rencontrent, ensuite, des difficultés de socialisation, de confiance en l'autre et d'estime de soi. Le harcèlement a longtemps été considéré comme une expérience négative faisant partie de rites de passage permettant de grandir et de vivre en société, société qui serait violente par essence. Ce point de vue est encore partagé par certains. Par ailleurs, les travaux menés dans le cadre du groupe « EU kids online » montrent que pour le cyberharcèlement par exemple, ce n'est pas dans les sociétés où il y a le plus d'équipements informatiques qu'il y a le plus de harcèlement mais dans les sociétés où il y a le plus de violence dans la vie courante.

COMMENT L'ÉCOLE EST-ELLE IMPACTÉE ?

C.B. : 10% des élèves seraient harcelés dans le cadre scolaire. Les effets du harcèlement impactent les victimes, les auteurs mais aussi les témoins. Lorsque l'école n'offre pas un climat qui rassure, qui permet d'apprendre dans de bonnes conditions, ou d'exercer son métier de professionnel de l'éducation dans de bonnes conditions, toute la communauté éducative en pâtit. De plus, on sait aujourd'hui que le harcèlement et le cyberharcèlement sont corrélés, que ce qui se passe dans l'école se poursuit en ligne, et réciproquement. La prévention doit prendre en compte le côté désinhibiteur des comportements en ligne. Internet affaiblit l'impact du contrôle social et altère le sens des responsabilités. Le fait de ne pas être confronté à la souffrance de

l'autre, de ne pas voir les effets sociaux de ses actes, diminue les capacités d'empathie, induit des comportements plus violents et facilite le passage à l'acte.

LE CYBERHARCELEMENT EST-IL AUSSI PRÉSENT ?

C.B. : Plusieurs études menées auprès des enfants de 5 à 12 ans sur les expériences de cyberharcèlement montrent que cette tranche d'âge est concernée. Les jeunes enfants sont des usagers des réseaux sociaux, le cyberharcèlement est plus important dans le primaire que dans le secondaire. Les enfants du premier degré ont moins de compétences sociales pour gérer les conflits. Lorsqu'ils sont agressés, ils agressent en retour, ce qui contribue à l'escalade des violences qui peuvent se transformer en harcèlement. Il leur manque les capacités techniques nécessaires à la gestion de l'identité virtuelle telles que savoir signaler les problèmes ou encore installer des paramètres de sécurité. Les plus grands ont plus souvent des altercations en ligne mais comme ils savent mieux les gérer, cela dégénère moins.

QUELS SONT LES LEVIERS DE PRÉVENTION ?

C.B. : Il faut des approches interdisciplinaires et multimodales, ce n'est pas un seul facteur qui conduit un jeune à adopter des comportements harceleurs. Une prévention efficace travaille sur le développement des compétences sociales : gestion des conflits, dynamique de groupe, estime de soi mais aussi intelligence émotionnelle, notamment l'empathie. Le climat scolaire est, aussi, un levier important. Les établissements, dont le climat est basé sur la coexistence pacifique, le respect mutuel et qui offre des perspectives de développement personnel, sont des établissements où il y a le moins de violence. Les interventions doivent s'adresser à l'ensemble de la communauté scolaire dans une démarche globale avec une prise en charge individuelle pour les jeunes identifiés comme vulnérables car victimes, agresseurs ou témoins. Il faut aussi, au niveau de l'établissement, un discours des adultes cohé-

rent qui ne laisse aucun doute sur leur rôle protecteur et leur capacité à venir en aide aux élèves en cas de problème. C'est essentiel pour que les élèves se sachent protégés au sein de l'école et aient suffisamment confiance pour demander de l'aide. Les actions de prévention efficaces sont celles qui impliquent toute la communauté et une participation active des élèves, et ce dès le primaire.

QUEL RÔLE POUR LES FAMILLES ?

C.B. : Les familles sont des alliés essentiels. Inclure les familles de façon active et les informer très régulièrement de toutes les actions mises en place au niveau de l'établissement permet d'obtenir leur adhésion et leur collaboration. C'est un travail d'équipe. Que leur enfant soit victime, agresseur ou encore témoin, les familles sont démunies si elles ne sont pas accompagnées par les équipes éducatives et éventuellement les partenaires de l'Éducation nationale.



BIO
Catherine Blaya, professeure de sciences de l'éducation et chercheuse à l'université Côte d'Azur, dirige l'équipe française du groupe « EU Kids online » sur les usages numériques et les expériences négatives des jeunes.

“Une prévention efficace travaille sur le développement des compétences sociales : gestion des conflits, dynamique de groupe, estime de soi mais aussi intelligence émotionnelle, notamment l'empathie”